

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>Commune de MONTCARRA Arrondissement de LA TOUR DU PIN</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 15</p> <p>Présents : 11 Procuration : 2 Votant : 13</p> <p>Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>N° 22-2024 : Vote du taux d'imposition 2024</p> <p>L'an deux mille vingt-quatre, le 08 avril à 19 heures, le conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de David EMERAUD, Maire.</p> <p>Étaient présents : BAYET Céline, BINSSE Guy, CURT Alexis, DI RAFFAELE -THUILLIER Béatrice, MICHAUD Muriele, PENET Sacha, RIVOIRE Christine, PERRISSEZ Joël, PETITPIERRE Yves, SIGNOL Virginie</p> <p>Étaient absents : MANCEAU Antoine, MARCE Antoine Étaient excusés : BEGEL Olivier, DOUCHET Christophe Procurations données : 2</p> <p>Virginie SIGNOL a été nommée secrétaire de séance.</p>
--	--

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu, le projet de budget pour 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 553 972 euros pour la section de fonctionnement ;

Considérant qu'il convient de fixer le taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2024,

Sur le rapport de David EMERAUD et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré

Et avec 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention,

- **FIXE** les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2024, comme suit :
 - ✓ Taxe foncière bâti - Taux 2023 de 37.53% restant à 37.53 % en 2024 soit une augmentation de 0% du taux 2023
 - ✓ Taxe foncière non bâti - Taux 2023 de 61.68% restant à 61.68 % en 2024 soit une augmentation de 0% du taux 2023
 - ✓ Taxe d'habitation (résidence secondaire et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) – Taux de 2019 de 11% restant à 11% en 2024 soit une augmentation de 0% du taux de 2019.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus désignés.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

David EMERAUD Maire
P. o Signol

